

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

LA SURQUALIFICATION PROFESSIONNELLE BASÉE SUR LES COMPÉTENCES

PREMIERS RÉSULTATS
À PARTIR DES DONNÉES
DU PEICA 2012

La question de la surqualification professionnelle est généralement regardée sous l'angle de l'adéquation entre les qualifications des travailleurs, basées sur la formation, et celles exigées par l'emploi, telles que mesurées par le niveau de compétence à partir de la *Classification nationale des professions* (Boudarbat et Montmarquette, 2014; Ledent, 2014). Ce phénomène est loin d'être négligeable puisque selon certaines études, environ trois travailleurs sur dix au Québec occuperaient un emploi dont les exigences sont inférieures à celles détenues par ces derniers (Kilolo-Malambwe, 2013; Cloutier-Villeneuve, 2014). Une lecture de la surqualification mettant en relation les compétences en littératie et en numératie et la pratique d'activités de lecture et de numératie en milieu de travail permet de jeter un autre regard sur cette problématique du marché du travail. En effet, les compétences en littératie (lecture) et en numératie (calcul) font partie intégrante des exigences de la plupart des emplois d'aujourd'hui puisqu'elles sont des éléments clés en traitement de l'information comme le mentionne l'OCDE (2013a : 25). Connaître l'écart entre ces compétences détenues par les travailleurs et ce qu'exige leur emploi permet d'enrichir notre compréhension de la surqualification des travailleurs et des travailleuses au Québec.

Cette brochure contient les premiers résultats sur la surqualification basée sur les compétences à partir des données du *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA) de 2012. Dans un premier temps, les aspects méthodologiques de la mesure sont abordés. Par la suite une série de résultats accompagnés de faits saillants sont présentés. Les résultats portent sur sept variables de croisement, à savoir le statut aux études, le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail, le statut d'emploi et le secteur d'appartenance. À moins d'indication contraire, tous les écarts mentionnés sont significatifs au seuil de 95 %.

MÉTHODOLOGIE RELATIVE À LA MESURE DE LA SURQUALIFICATION BASÉE SUR LES COMPÉTENCES

Les données issues du PEICA permettent de construire la mesure de la surqualification basée sur les compétences en littératie et en numératie qui sont deux composantes essentielles en matière de traitement de l'information.

MAIS AU FAIT, QU'EST-CE QUE LE PEICA?

Le *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA) est une initiative de l'OCDE qui vise à évaluer auprès des personnes âgées de 16 à 65 ans leur niveau de compétence en matière de littératie, de numératie et de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.

Comme le mentionne l'OCDE (2013a : 25), « ces compétences clés en traitement de l'information sont pertinentes pour les adultes dans de nombreux contextes sociaux et professionnels, et nécessaires à leur pleine intégration et participation au marché du travail, à l'éducation, à la formation et à la vie sociale et civique ».

De plus, des informations sur les activités liées à la lecture et à la maîtrise des chiffres de même que sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont collectées auprès des répondants en regard à leur travail et leur vie quotidienne. Le PEICA mesure également d'autres compétences génériques au travail liées notamment à la hiérarchisation des tâches, à l'apprentissage ou encore aux compétences d'influence, de coopération et d'auto-organisation.

Enfin, d'autres éléments d'information dans le PEICA sont également collectés auprès des répondants en emploi, dont ceux en lien avec la surqualification professionnelle, la rémunération et la satisfaction à l'égard de l'emploi.

UNE MESURE DE LA SURQUALIFICATION BASÉE SUR LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE

En mettant en relation les compétences des travailleurs en littératie et en numératie, d'une part, et les exigences de l'emploi occupé en regard à ces deux aspects, d'autre part, il est possible de construire une mesure de la surqualification basée sur les compétences. Bien qu'il existe d'autres compétences (résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, coopération, communication, auto-organisation, etc.), la littératie et la numératie sont considérées comme étant des compétences de base fondamentales dans les économies d'aujourd'hui.

COMMENT DÉFINIT-ON LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE DANS LE PEICA?

LITTÉRATIE

Selon l'OCDE (2013b : 4) :

“ La littératie est définie comme la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'engager dans des textes écrits pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs et pour développer ses connaissances et son potentiel.

La littératie englobe une variété de compétences, depuis le décodage de mots et de phrases jusqu'à la compréhension, l'interprétation et l'évaluation de textes complexes. Elle n'inclut pas la production de textes (écriture). ”

NUMÉRATIE

Selon l'OCDE (2013b : 4) :

“ La numératie est définie comme la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer de l'information et des concepts mathématiques afin de s'engager et de gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie d'adulte.

À cette fin, la numératie implique la gestion d'une situation ou la résolution d'un problème dans un contexte réel, en répondant à un contenu, à des informations, à des concepts mathématiques représentés de différentes manières. ”

Ces deux concepts font l'objet de mesures complexes dans le cadre du PEICA et celles-ci peuvent être résumées de la façon suivante :

Les mesures des compétences en littératie et en numératie sont établies en fonction d'une série de tâches soumises aux répondants. Les réponses aux différentes tâches sont transformées, pour chaque domaine, en scores de compétence variant de 0 à 500 points.

Une échelle de compétence est établie et permet de déterminer six niveaux de compétence en littératie et en numératie. Le schéma suivant permet de situer les niveaux de compétence en fonction de points de coupure dans le continuum des scores.

NIVEAUX DE COMPÉTENCE EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE

Points de coupure 0		175	225	275	325	375	500
Scores	100	200		300		400	
Niveaux	Niveau inférieur à 1	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	

INTERPRÉTATION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE

À partir des définitions détaillées données par Statistique Canada (2013 : 16 et 20), nous reproduisons ici les principaux éléments descriptifs des six niveaux de compétence en littératie et en numératie.

NIVEAU INFÉRIEUR À 1

LITTÉRATIE : Les tâches de cette catégorie exigent du répondant qu'il lise des textes courts portant sur des sujets familiers afin de situer une seule information spécifique. Seule une connaissance du vocabulaire de base est requise.

NUMÉRATIE : Les tâches de cette catégorie exigent du répondant qu'il applique des procédés simples, notamment compter, trier, effectuer des opérations arithmétiques de base avec des nombres entiers ou de l'argent, entre autres.

NIVEAU 1

LITTÉRATIE : La plupart des tâches de niveau 1 exigent du répondant qu'il lise des textes numériques ou imprimés continus, non continus ou mixtes relativement courts afin de situer une information qui est identique ou similaire à celle donnée dans la question ou la directive. Le répondant doit faire appel à ses connaissances et à ses compétences pour reconnaître du vocabulaire de base, déterminer la signification des phrases et lire le texte des paragraphes.

NUMÉRATIE : Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il applique des procédés mathématiques de base dans des contextes concrets et familiers. Ces tâches consistent habituellement en des procédés simples ou étape unique, notamment compter, trier, effectuer des opérations arithmétiques simples.

NIVEAU 2

LITTÉRATIE : À ce niveau, la forme des textes peut être numérique ou imprimée, les types de texte peuvent être continus, non continus ou mixtes. Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il effectue des mises en correspondance entre le texte et l'information.

NUMÉRATIE : Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il détermine et suive des indications et des concepts mathématiques incorporés dans un ensemble de contexte familier entre autres. Ces tâches exigent habituellement l'application de deux étapes ou procédés (ou plus), notamment le calcul avec des nombres entiers, des décimales communes, des fractions et des pourcentages.

NIVEAU 3

LITTÉRATIE : Les textes de ce niveau sont souvent denses ou longs et incluent des pages de texte continu, non continu, mixte ou multiple. L'accent est mis davantage sur la compréhension des textes et des structures rhétoriques. Les tâches exigent du répondant qu'il cerne, interprète ou évalue une ou plusieurs informations.

NUMÉRATIE : Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il comprenne des informations mathématiques qui peuvent être moins explicites; ces informations, qui sont incorporées dans des contextes qui ne sont pas toujours familiers, sont représentées sous des formes plus complexes. Ces tâches nécessitent plusieurs étapes et peuvent comprendre le choix de stratégies et procédés de résolution de problèmes pertinents.

NIVEAU 4

LITTÉRATIE : Les tâches de ce niveau exigent souvent du répondant qu'il effectue des opérations à étapes multiples pour intégrer, interpréter ou résumer des renseignements à partir de textes complexes, longs, continus, non continus, mixtes ou multiples.

NUMÉRATIE : Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il comprenne une gamme étendue d'informations mathématiques qui peuvent être complexes, abstraites ou incorporées dans des contextes non familiers. Ces tâches nécessitent de faire appel à des étapes multiples et de choisir les stratégies et les procédés de résolution de problèmes pertinents.

NIVEAU 5

LITTÉRATIE : Les tâches de ce niveau peuvent exiger du répondant qu'il recherche et intègre des informations dans des textes multiples et denses; qu'il construise des synthèses d'idées ou de points de vue semblables et opposés; ou qu'il évalue des arguments fondés sur les faits. Les tâches exigent souvent du répondant qu'il repère des répliques rhétoriques subtiles et qu'il effectue des inférences de haut niveau ou qu'il fasse appel à des connaissances préalables spécialisées.

NUMÉRATIE : Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il comprenne des représentations complexes ainsi que des concepts mathématiques et statistiques abstraits et formels, éventuellement incorporés dans des textes complexes. Le répondant peut avoir à intégrer de multiples types d'informations mathématiques, pour lesquels une « traduction » ou une interprétation considérable est requise.

Une fois que la mesure du niveau de compétences des travailleurs est connue, il convient de mettre celle-ci en relation avec l'utilisation de ces compétences (littératie et numératie) dans le cadre du travail.

COMMENT MESURE-T-ON L'UTILISATION DES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE EN MILIEU DE TRAVAIL?

Le PEICA mesure la pratique d'activités de lecture au travail à partir d'un questionnaire (fréquence d'utilisation) traitant de plusieurs items :

LETTRES / NOTES / COURRIELS / MAGAZINES / REVUES / ARTICLES /
RAPPORTS / MANUELS / OUVRAGES DE RÉFÉRENCE / FACTURES /
DIRECTIVES / INSTRUCTIONS / ETC.

Le PEICA mesure l'utilisation des compétences en numératie au travail (fréquence d'utilisation) à partir de six items compris dans le questionnaire :

- ▶ Calcul des prix, des coûts ou des budgets
- ▶ Calcul des fractions, des pourcentages, des décimales
- ▶ Utilisation d'une calculatrice de poche ou sur ordinateur
- ▶ Établissement de diagrammes, graphiques ou de tableaux
- ▶ Utilisation de formules algébriques simples
- ▶ Utilisation de statistiques avancées comme le calcul infinitésimal, l'algèbre complexe, la trigonométrie ou des méthodes de régression

Pour chacune des questions, cinq choix de réponse étaient offerts prenant les valeurs de 1 (« jamais ») à 5 (« tous les jours »).

CRÉATION D'UN INDICE D'UTILISATION DES COMPÉTENCES (OU TÂCHES PROFESSIONNELLES)

Pour obtenir une mesure synthétique de l'utilisation des tâches de littératie et de numératie en milieu de travail, l'OCDE a construit un indice standardisé d'utilisation des compétences, propre à chaque domaine, à partir des réponses des répondants.

MESURE DE LA CONCORDANCE ENTRE LES TÂCHES PROFESSIONNELLES ET LES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS

Une fois que nous connaissons le niveau de compétence des travailleurs et le degré d'utilisation de ces compétences dans le cadre de leur travail, il est possible d'établir la concordance ou la disparité entre les compétences détenues et celles utilisées. Cette dernière démarche méthodologique permet d'obtenir la mesure de la surqualification.

Selon la méthode utilisée par Khran et Lowe (1998) et reprise par Statistique Canada et OCDE (2005), Desrosiers et Traoré (2006) et par Desjardins et Rubenson (2011), on mesure la concordance ou la non-concordance entre les tâches professionnelles et les compétences des travailleurs de la façon suivante :

Les personnes en emploi dont le score (indice d'utilisation des compétences ou de tâches professionnelles) se situe sous la médiane sont considérées comme ayant une « pratique faible » et celles dont le score se situe au-dessus, comme ayant une « pratique élevée ».

En ce qui concerne les compétences en littératie (tâches de lecture et de traitement de l'information contextuelle) ou en numératie (tâches de calcul et de traitement de l'information contextuelle), on considère que les personnes qui se classent au niveau de compétence 1 ou 2 comme ayant des « compétences faibles » et celles se classant au niveau 3 ou 4/5 comme ayant des « compétences moyennes à élevées ».

Ces quatre catégories sont combinées afin de créer la mesure de la concordance ou non concordance suivante :

Compétences moyennes à élevées / pratique élevée		Concordance
Compétences faibles / pratique faible		Concordance
Compétences moyennes à élevées / pratique faible		Disparité (excédent de compétences – surqualification)
Compétences faibles / pratique élevée		Disparité (déficit de compétences – sous-qualification)

Pour chacun des domaines évalués (littératie et numératie), les travailleurs surqualifiés sont donc ceux qui ont un niveau de compétence moyen à élevé et dont l'emploi comporte de faibles exigences (pratique faible) dans le domaine concerné. Les résultats présentés dans cette affiche portent sur une mesure globale de surqualification combinant les deux domaines. Ainsi, un travailleur est considéré comme surqualifié s'il l'est dans l'un ou l'autre des domaines de compétences évalués (littératie et/ou numératie).

DOCUMENTS CONSULTÉS

- BOUDARBAT, B. et C. Montmarquette (2014). « Fréquence et évolution de la surqualification dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver », dans *La surqualification au Québec et au Canada*, sous la direction de Mircea Vultur, Presses de l'Université Laval, Québec, chapitre 3, p. 73-95.
- CLOUTIER-VILLENEUVE, L. (2014). « Qualification de l'emploi, qualification des travailleurs et qualité de l'emploi au Québec : comment se conjugue ces trois réalités selon le genre? », dans *La surqualification au Québec et au Canada*, sous la direction de Mircea Vultur, Presses de l'Université Laval, Québec, chapitre 3, p. 179-214.
- DESJARDINS, R. et K. RUBENSON (2011). *An Analysis of Skill Mismatch Using Direct Measures of Skill*, OECD Education Working Papers No. 63, Éditions OCDE, Paris, 87 p.
- DESROSIERS, H. et I. TRAORÉ (2006). « Compétences, emploi et pratique de la littératie au travail », dans *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003*, Institut de la statistique, Québec, chapitre 4, p. 107-142.
- KILOLO-MALAMBWE, J. (2013). *La surqualification au sein des grands groupes professionnels au Québec, État des lieux en 2012*, Institut de la statistique du Québec, 24 p.
- KRAHN, H., et G. S. LOWE (1998). *L'utilisation des capacités de lecture en milieu de travail au Canada*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 90 p. (no 89-552-MPF au catalogue, no 4).

LEDENT, J. (2014). « La surqualification des travailleurs salariés d'origine immigrée résidant sur l'Île de Montréal », dans *La surqualification au Québec et au Canada*, sous la direction de Mircea Vultur, Presses de l'Université Laval, Québec, chapitre 3, p. 97-127.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) (2013a). *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 – Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, 2013, 466 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) (2013b). *Des compétences pour la vie? Principaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, 2013, 32 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) et STATISTIQUE CANADA (2005). « Les compétences et la nature du travail », dans *Apprentissage et réussite – Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Paris, chapitre 6, p. 129-164.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Ottawa, 109 p.

PREMIERS RÉSULTATS À PARTIR DES DONNÉES DU PEICA 2012

Dans les figures qui suivent, on présente deux types de résultats : le taux de surqualification en littératie et/ou en numératie ainsi que le pourcentage de travailleurs ayant obtenu un score de compétence moyen à élevé (niveaux 3-4-5) en littératie et/ou en numératie, soit ceux qui sont susceptibles d'être surqualifiés. Ces résultats permettent de voir jusqu'où la surqualification basée sur les compétences affecte les travailleurs ayant des compétences moyennes à élevées. Par ailleurs, le calcul du taux de surqualification utilise la médiane du Québec afin de refléter adéquatement ce marché du travail. Une comparaison avec d'autres régions du Canada suggérerait d'utiliser la médiane pour l'ensemble du Canada.

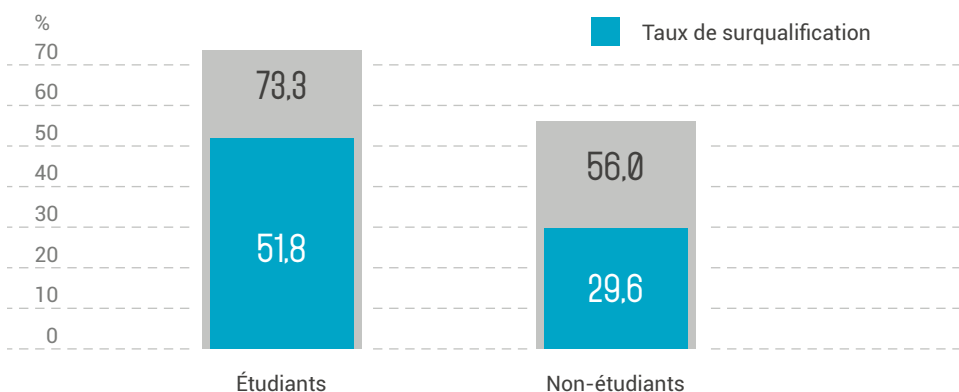
Nous présentons dans un premier temps les résultats selon le statut aux études. Compte tenu des différences marquées entre le fait d'être aux études ou non dans les taux de surqualification, les autres résultats qui suivent cette analyse portent sur la population en emploi n'étant pas aux études.

L'incidence de surqualification mesure le rapport entre le taux de surqualification et la part de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé. À noter qu'en regard à cette mesure, aucun test statistique n'a été effectué entre les sous-populations comparées.

RÉSULTATS SELON LE STATUT AUX ÉTUDES

En 2012, environ un travailleur sur deux étant aux études est surqualifié dans son emploi. Ce taux dépasse largement celui observé chez les non-étudiants qui s'établit à près de 30 %. Par ailleurs, les étudiants en emploi montrent un niveau de compétence moyen à élevé (littératie et/ou numératie) proportionnellement plus important que les non-étudiants (73 % c. 56 %). Lorsqu'on met en relation ces différences avec les taux de surqualification, on constate que les étudiants en emploi ont une incidence de surqualification plus forte que leurs homologues qui ne sont pas aux études.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le statut aux études, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études.

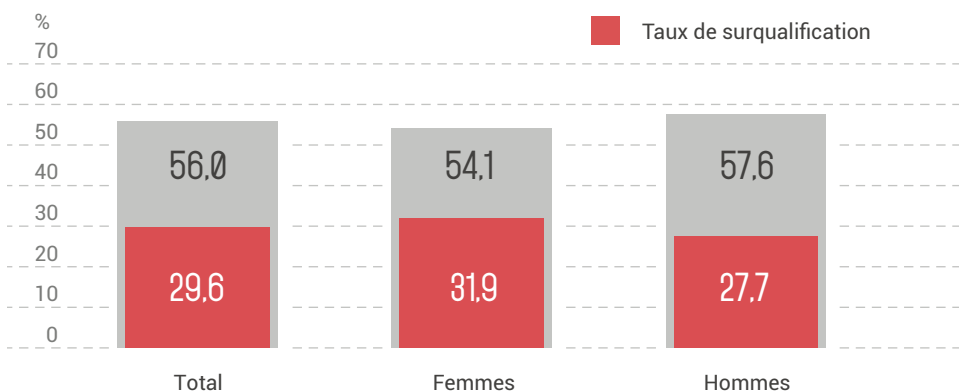
Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET SELON LE SEXE

En 2012, parmi l'ensemble des travailleurs n'étant pas aux études, le taux de surqualification basé sur les compétences est de l'ordre de 30 % au Québec. Chez les femmes, le taux de surqualification se fixe à environ 32 % comparativement à près de 28 % chez les hommes. Toutefois, aucun écart significatif n'est observé entre les sexes. Il en va de même pour ce qui est de la part de travailleuses et de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, laquelle se situe aux alentours de 55 % en 2012.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le sexe, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études.

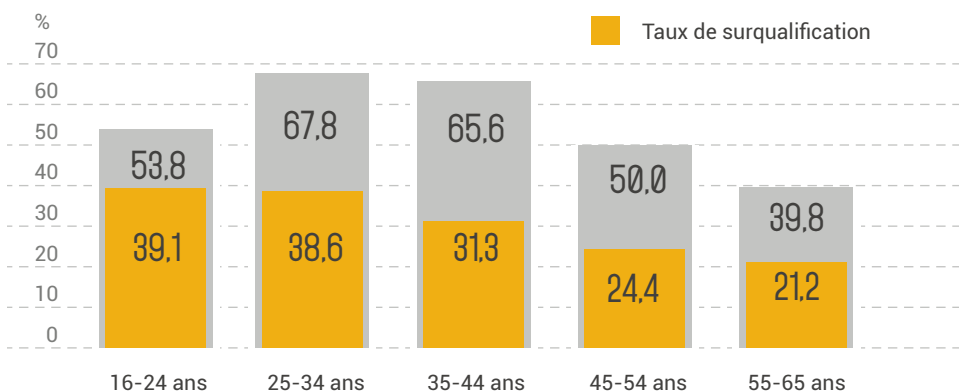
Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

RÉSULTATS SELON LE GROUPE D'ÂGE

En 2012, près de 40 % des travailleurs non aux études et ayant entre 16 et 24 ans sont surqualifiés dans leur emploi. Ce taux ne se distingue pas de ceux notés chez les 25-34 ans ou les 35-44 ans, mais est plus élevé que ceux observés chez les 45-54 ans (24 %) et les 55-65 ans (21 %). Ces deux derniers groupes d'âge ne montrent pas par ailleurs d'écarts significatifs sur le plan de la surqualification. Par rapport à leurs homologues plus âgés, les travailleurs de 25 à 44 ans sont plus fortement représentés dans les catégories de compétences moyennes à élevées en littératie et/ou en numératie.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le groupe d'âge, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études.

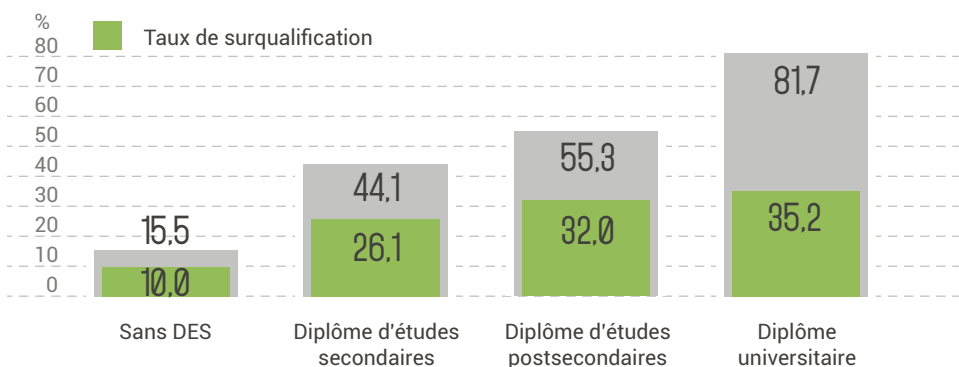
Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

RÉSULTATS SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES

Un peu plus de trois travailleurs non-étudiants sur 10 détenant un diplôme universitaire sont surqualifiés en 2012. Ce taux est significativement plus élevé que celui noté chez les sans diplômes (10 %) et les diplômés du secondaire (26 %). Lorsqu'on regarde la part de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, on constate que celle-ci augmente à mesure que le niveau d'études prend de l'ampleur. Ainsi, cette part passe d'environ 15 % chez les sans diplômes à plus de 80 % dans le cas des diplômés universitaires. Ces différences jouent également sur l'incidence de la surqualification qui est plus forte chez les diplômés d'études postsecondaires comparativement aux universitaires, même si leur taux de surqualification n'est pas significativement différent. Enfin, bien que les travailleurs qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires affichent le plus faible taux de surqualification, l'incidence de ce phénomène demeure forte dans leur cas alors qu'environ les deux tiers des travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé sont surqualifiés.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le niveau d'études, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études.

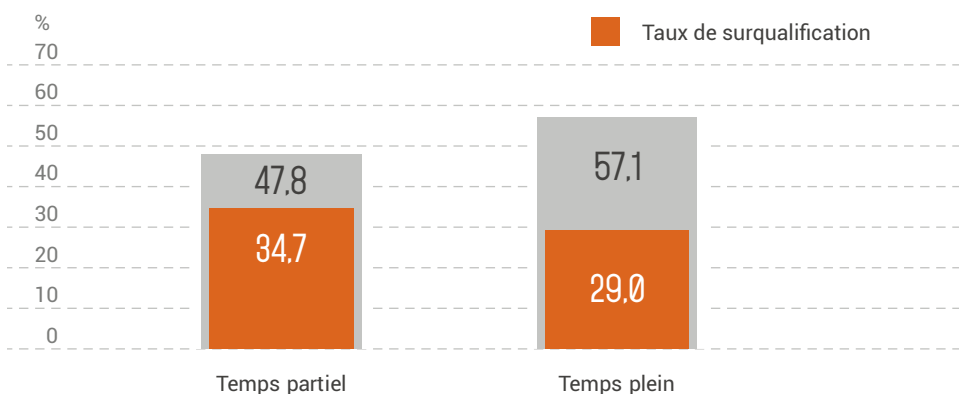
Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

RÉSULTATS SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL

En 2012, environ le tiers des travailleurs à temps partiel n'étant pas aux études sont surqualifiés. Ce taux ne diffère pas de manière significative lorsqu'on le compare à celui des travailleurs à temps plein. Par contre, ces derniers sont plus présents dans les niveaux de compétence moyen à élevé (57 % contre 48 %) et donc, affichent une incidence de surqualification moins forte.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le régime de travail, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études.

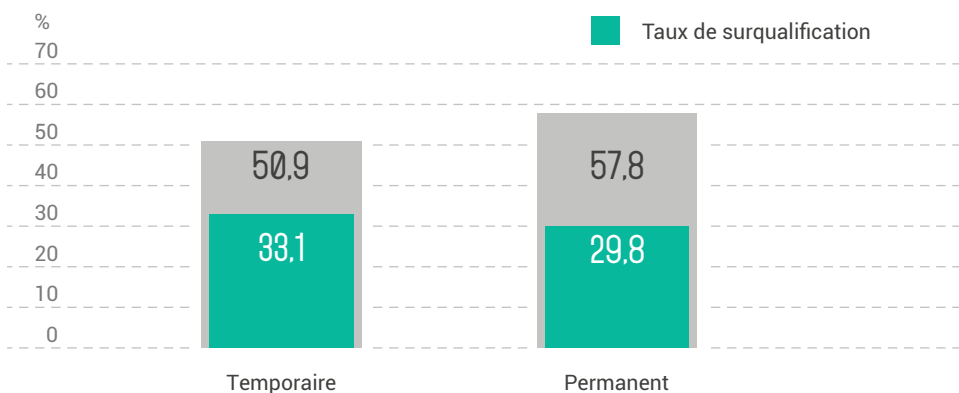
Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

RÉSULTATS SELON LE STATUT D'EMPLOI

La surqualification basée sur les compétences touche environ le tiers des travailleurs temporaires québécois qui ne sont pas aux études. Ce taux n'est pas significativement plus élevé que celui noté chez les employés occupant un emploi permanent. Cependant, on note que les travailleurs permanents sont proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau de compétence moyen à élevé.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le statut d'emploi, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études.

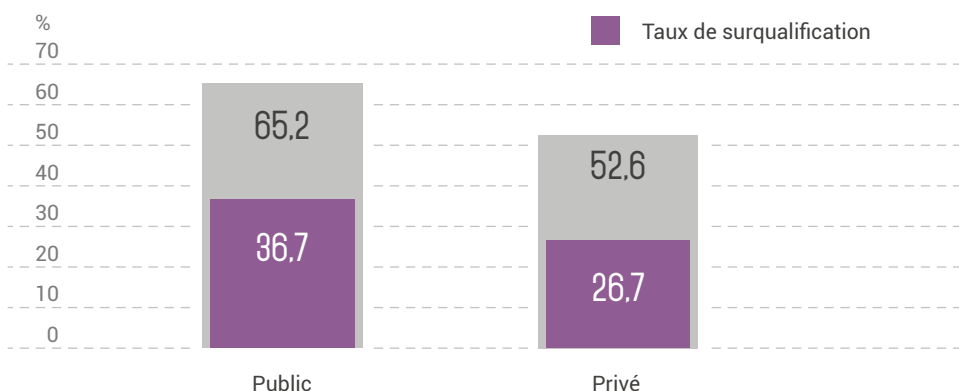
Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

RÉSULTATS SELON LE SECTEUR D'APPARTENANCE

En 2012, environ 37 % des travailleurs non étudiants se trouvant dans le secteur public sont surqualifiés sur la base de leurs compétences en littératie et/ou en numératie. Ce taux est plus élevé que ce qui est constaté dans le secteur privé où un peu plus de 25 % des travailleurs sont dans cette situation. Par ailleurs, la part de travailleurs ayant des compétences moyennes à élevées est plus forte dans le secteur public que dans le secteur privé (65 % c. 53 %). De plus, l'incidence de la surqualification de compétence est plus forte dans le secteur public.

Taux de surqualification basé sur les compétences et proportion de travailleurs ayant un niveau de compétence moyen à élevé, résultats selon le secteur d'appartenance, Québec, 2012



Population : Personnes en emploi âgées de 16 à 65 ans n'étant pas aux études

Note : Le taux cumule les personnes surqualifiées en littératie et/ou en numératie.

Source : *Programme d'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA, 2012), OCDE, fichier de partage des micro-données canadiennes, Statistique Canada, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Rédaction

Luc Cloutier-Villeneuve, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Relecture

Hélène Desrosiers et Bertrand Perron, Direction des enquêtes longitudinales et sociales

Traitement statistique

Hadi Eid, Direction des enquêtes longitudinales et sociales

Révision linguistique

Esther Frère, Direction des communications

Conception graphique et mise en page

Marie-Eve Cantin, Direction des communications

Avril 2014

*Institut
de la statistique*

Québec

